

6 **Le deuxième front
à 50 ans:**
Mémoire des luttes

9 **Opinion:** Le mythe
des poètes disparus

10 **Suggestion de lecture:**
Agir ensemble
de Christian Nadeau

11 **CCMM:** Déclaration sur
l'enseignement supérieur

IDENTITÉ ET EXPRESSION DE GENRE

Trouver son point de confort

Entrevue avec Gabriel

Propos recueillis par CHRISTIAN GOYETTE
Enseignant en sociologie et conseiller au SPECA



Gabriel est un jeune homme
trans qui a étudié au Collège
Ahuntsic de 2012 à 2015.

Il a vécu la majeure partie
de sa transition au moment
où il était parmi nous, raison
pour laquelle nous l'avons invité
à témoigner de son parcours.

Christian Goyette: Peux-tu dire de quoi ça part, pour toi? Quand as-tu senti que tu étais un gars, que tu étais né «dans le mauvais corps»?

Gabriel: Très très jeune. La première fois, je devais avoir 4 ans et, pour moi, c'était une injustice: mon frère était un gars pis pas moi. Évidemment, à cet âge, ça restait vague, mais c'était déjà là.

C'est à 15 ans que j'aurais été en mesure de mettre des mots là-dessus, mais mon contexte de vie n'était vraiment pas facile. Je repoussais ça car je me disais «ça va me mettre encore plus dans le trouble». Plus tard, à 21 ans, après deux tentatives de suicide et plusieurs hospitalisations, j'étais suivi et très bien entouré par une équipe thérapeutique, mais je n'allais pas vraiment mieux. Il fallait que quelque chose sorte. Je n'allais tellement pas mieux qu'un jour, après 4 jours sans une minute de sommeil, le déclencheur de ma prise de conscience m'est arrivé sous la forme d'une question banale posée sur un forum internet: «C'est quoi ton nom?». Y'a pas plus banal, et pourtant j'ai bogué. C'était quelque chose qui m'agressait depuis tellement longtemps que je n'avais pas envie de le dire. Mais je venais de mettre le doigt sur le bobo. À partir de ce moment-là, c'était devenu clair. Ce que je lisais sur internet, pour m'informer, me confirmait ce que je ressentais, ce que j'avais depuis toujours balayé sous le tapis.

LA PREMIÈRE FOIS, JE DEVAIS AVOIR 4 ANS ET, POUR MOI, C'ÉTAIT UNE INJUSTICE: MON FRÈRE ÉTAIT UN GARS PIS PAS MOI.

CG: Comment ta famille a reçu ça?

G: J'ai préféré écrire une lettre à ma mère, question de pouvoir m'expliquer sans qu'elle m'interrompe avec ses questions. Quand elle l'a lu, elle m'a téléphoné... J'ai décroché puis raccroché sans parler ni écouter, et ce 5 fois de suite: je n'avais pas envie de faire face à son bombardement de questions. Mais j'ai fini par décrocher et écouter, et elle a dit une seule chose: «Enfin». J'ai raccroché. J'étais enragé. C'était la meilleure, mais la pire des réactions possibles: ça faisait deux fois que j'essayais de me tuer et ma mère avait peur de «me mettre des idées dans la tête». Je n'en revenais pas, et je lui lançais: «Tu préférerais me voir mort!?». Encore à ce jour, on n'arrive pas à s'en parler sans se disputer. Mais, à partir de là, j'ai eu le total soutien de mes parents.

Quand j'ai eu des soucis pour la mastectomie avec l'équipe de Montréal qui me refusait et que j'ai commencé à regarder du côté du privé en Ontario, mon père, aussi émotif qu'une roche, s'est rattrapé avec le monétaire: combien ça coûte? Et il a ajouté le 10000 \$ nécessaire à un emprunt qu'il faisait pour l'achat d'un terrain.

CG: Peux-tu nous raconter les grandes étapes de ta transition?

G: Premièrement, il a fallu que je consulte un psychologue spécialisé qui m'a fourni une attestation me permettant d'aller voir un endocrinologue pour obtenir des hormones. Après avoir commencé les hormones, j'ai pu envoyer ma demande de changement de nom. Il faut savoir qu'à l'époque, il fallait, en plus de prouver que des démarches médicales étaient en cours, faire des publications dans des journaux et la *Gazette officielle du Québec*. Les publications ne sont plus requises lorsque le changement de nom est fait pour des raisons d'identité sexuelle. Mon changement de nom a été complété en juin 2012, juste avant mon entrée au cégep.

Après avoir débuté l'hormonothérapie, j'ai dû obtenir d'autres attestations pour entreprendre les démarches pour les chirurgies (mastectomie et hystérectomie). Suite aux chirurgies, j'ai pu faire ma demande de changement de mention de sexe.

CG: La stérilité était un critère?

G: Bizarrement, oui. Depuis, on a réussi à prouver que ça n'avait pas de raison d'être. Maintenant, une déclaration sous serment suffit mais, pour donner un exemple, à l'époque ils étaient tellement pointilleux qu'un matin je me suis fait appeler car le formulaire n'était pas imprimé sur du papier 8 1/2 x 11... Tu imagines? Je n'en revenais pas, c'était la maison des fous!

CG: Et au Collège, comment ça s'est passé?

G: Bien. Puisque je n'avais pas encore obtenu le changement de mention de genre mais que je vivais déjà comme homme avec un prénom masculin, je suis allé voir la registraire pour demander que ma carte ne mentionne pas «étudiante». Elle a réussi à me faire imprimer une carte masculine en me créant un code permanent «temporaire» en attendant de mon changement de genre officiel. En effet, sur tout code permanent, comme sur la carte d'assurance maladie, le féminin est indiqué en ajoutant 50 au mois de naissance.

CG: Et avec tes profs?

G: J'ai dû avoir des arrangements pour ma mastectomie, j'ai fait devancer des évaluations parce qu'on savait qu'après, je ne serais pas en état. L'hystérectomie a aussi été toute une aventure. Mais je dois dire que lorsque je suis allé voir les profs pour leur expliquer la situation, ils ont été très compréhensifs. Il faut aussi dire que j'étais dans un programme qui implique la relation d'aide, où on peut être confronté à toutes sortes de populations. Si la personne part avec des préjugés et agit ses préjugés, probablement que cette personne n'a pas sa place dans ce programme. Les actes discriminatoires n'y ont juste pas leur place.

CG: Donc, si je comprends bien: les acteurs du Collège n'étaient pas nécessairement habitués à faire face à cette situation, mais ils l'ont tout de même fait avec ouverture et respect?

G: Oui. J'ai vraiment été un des premiers à demander des changements comme ça, et j'ai travaillé beaucoup avec la registraire pour mettre des choses en place et trouver des alternatives. J'ai réussi à les convaincre qu'il fallait que ça change, que je ne pouvais pas réussir à faire mon cégep dans ces conditions-là. Mais, bon, tout n'a pas été parfait, j'ai parfois eu des surprises, comme la fois où mon ancien prénom est apparu dans une section peu utilisée d'Omnivox. Mais ça a été corrigé rapidement. C'est certain que je raconte beaucoup l'aspect administratif car c'est prenant, mais la transition c'est plus qu'une *checklist* de démarches, d'opérations, etc. C'est surtout un cheminement par lequel on cherche à trouver son point de confort.

CG: Et comment ça s'est passé avec les collègues de classe?

G: Ils l'ont su assez rapidement, et ce n'est pas à cause de rumeurs. À la première session, dans un cours, il y avait un débat, et j'ai fini par le dire directement, en classe, pendant le cours. Ça a été bien accueilli, par tous. À la fin du cours, le prof voulait me jaser et me dit: «c'est pas correct, t'as plus de barbe que moi», alors que je n'avais eu que 8 mois d'hormonothérapie. C'était une blague complice, dont on rigole encore. Je ne cherchais pas plus. Je ne souhaite pas devenir un héros ou une victime qu'on mettrait à l'avant plan. Je veux juste vivre ma vie.

CG: Y'a d'autres aspects de ta vie collégiale que tu trouvais inconfortables?

G: Oui, il y a l'accès aux vestiaires pour les cours d'éducation physique. J'ai pu m'entendre avec le Département d'éducation physique pour utiliser les vestiaires des équipes sportives, qui ne sont pas utilisés le jour.

CG: Est-ce que tu as été en contact avec plusieurs autres étudiant(e)s trans au Collège?

G: J'en ai rencontré quelques-uns. Dans certains cas, le contact avait été établi via des forums internet: quelqu'un s'en venait à Ahuntsic et voulait savoir comment ça pouvait se passer ici. Dans d'autres cas, c'était la registraire ou des enseignants qui suggéraient de me rencontrer pour savoir quels étaient les accommodements possibles au Collège. J'étais en quelque sorte devenu une personne ressource.

D'ailleurs, selon ce que je lis sur les forums, ça se passe plutôt bien au Collège Ahuntsic. Il y a d'autres collèges montréalais où, me dit-on, des trans se trouvent face à un mur quand elles souhaitent entreprendre des démarches de transition, tant du côté de l'administration que des profs.

**JE NE SOUHAITE PAS DEVENIR
UN HÉROS OU UNE VICTIME
QU'ON METTRAIT À L'AVANT PLAN.
JE VEUX JUSTE VIVRE MA VIE.**

CG: Est-ce que tu crois qu'il y a des améliorations à faire au Collège?

G: Oui, installer d'autres toilettes neutres. Quand j'étais au Collège, il n'y en avait pas du tout. Maintenant, il y en a une seule, et en plus dans un coin excentré.

Les toilettes neutres ont aussi leurs désavantages, surtout s'il n'y en a qu'une seule. On peut se sentir la cible de regards. Qui entre là, qui sort de là, qui a besoin de traverser le cégep pour y aller, ça peut attirer des regards. Il faut éviter de favoriser la discrimination et opter pour un contexte sécuritaire. L'idéal serait des toilettes seules, et en l'occurrence neutres, qui attireraient moins les regards puisque bien des gens, trans ou non, préfèrent être seuls pour faire leurs affaires.

CG: Dernièrement, certaines institutions d'enseignement ont produit des guides sur la diversité sexuelle pour les établissements, ou encore pour les étudiants (voir l'exemple ci-dessous). Crois-tu que ce soit utile? Est-ce qu'on manque de formation?

G: Oui, ce serait bien que les employés du Collège puissent suivre une formation. À mon avis, ça doit surtout être informatif et pas moralisateur, car tous ne sont pas encore à l'aise avec cette réalité. Il faut informer et dire qu'il y a des personnes trans au Collège, comme ailleurs dans notre société, et préciser comment ça fonctionne pour elles au Collège. Il faudrait idéalement que des personnes ou des lieux soient indiqués pour toute personne (étudiant ou employé) dans une telle situation qui veut de l'info, des ressources, etc. Enfin, le cadre de la Charte des droits et libertés doit être affirmé, et le Collège devrait dire que c'est tolérance zéro par rapport à toute forme de discrimination, dont celle-là.

CG: Tu penses quoi de la question des pronoms, de celle des Madame Monsieur dont on a tant parlé?

G: Est-ce vraiment si grave de ne dire que le prénom et le nom de famille? Je ne crois pas. De la même façon, il y a une limite à s'offusquer quand une personne nous appelle par le mauvais genre parce qu'elle ne peut pas deviner. Ça arrive. L'important est de faire des efforts quand quelqu'un te demande d'utiliser tel genre et/ou tel pronom. Il ne s'agit pas de faire des efforts exceptionnels ni mur à mur, mais de s'adapter par respect pour ces personnes.

Dans mon cas, l'enjeu ne se pose plus car j'ai les papiers et une apparence masculine mais, pendant ma transition, il m'est arrivé de me faire appeler « Madame » car ma mention de sexe n'avait pas encore été changée sur ma carte, et ce même si j'avais déjà des changements physiques clairs. C'était plutôt malaisant, et j'ai ressenti de la frustration parce que la personne

Comprendre la diversité sexuelle et l'identité de genre V.2.0

Expression de genre

Identité de genre

Orientation sexuelle

Sexe biologique

Identité de genre
Infinité de possibilités

Femme Homme Cisgenre Queer Bispirituelle

Expression de genre
Infinité de possibilités

Butch Androgyne Genre créatif Efféminement

Sexe biologique
Infinité de possibilités

Mâle Femelle Genre assigné à la naissance Personne trans Intersexe

Orientation sexuelle
Infinité de possibilités

personne bisexuelle personne asexuelle personne pansexuelle personne homosexuelle personne hétérosexuelle

Inspiré du Genderbread person v.2.0 : <http://itspronouncedmetrosexual.com/2012/03/the-genderbread-person-v2-0/>
 Définitions tirées de : CHAMBRE DE COMMERCE GAIÉ DU QUÉBEC (2014). *Lexique LGBT sur la diversité sexuelle et de genre en milieu de travail*. [En ligne] (février), 26 p. [ccq.ca/lexique-lgbt-sur-la-diversite-sexuelle-et-de-genre-en-milieu-de-travail]. Cote CSQ D12754

n'a pas été attentive. Le pire est quand on demande et que la personne persiste dans son erreur. Parfois, il y a un clair manque de volonté qui devient un manque de respect. Ce n'est pas si fréquent, mais ça arrive, oui.

CG: C'est plus sensible pour ceux qui souhaitent sortir de la binarité des genres et être reconnus comme fluides dans le genre.

G: Oui, et il y en a certains qui cherchent à imposer des pronoms neutres, ce qui va nécessairement être difficile, étant donné la façon dont la langue française est construite. J'ai des amis qui le font, mais c'est souvent difficile d'accorder les verbes, adjectifs, etc.

CG: As-tu un message à adresser aux enseignants?

G: D'abord, je peux comprendre que certains soient plus conservateurs et qu'ils soient choqués par le fait qu'une personne puisse ne pas se reconnaître dans le genre associé à son sexe biologique de naissance. Mais ils ont accepté d'enseigner dans un milieu où la diversité sociale est extrêmement grande, et leur rôle implique d'être équitables envers tous, de ne pas discriminer qui que ce soit, de ne pas pénaliser les individus en raison de leurs démarches personnelles. On ne leur demande pas d'aller jusqu'à nous écouter et nous épauler, il y a de toute évidence plusieurs enseignants alliés déjà capables de faire ça. On leur demande de nous respecter, comme tous les autres étudiants. Et que ceux qui se sentent des alliés s'affirment et offrent leur appui le plus largement possible. À chaque début de session, sans s'étendre, ils peuvent dire que c'est tolérance zéro face à la discrimination en matière d'identité et d'expression de genre, comme à toute autre forme de discrimination, et qu'ils sont ouverts à ceux qui ont besoin de soutien. Il faut dire que poser des questions sur ce qui est dans les pantalons de l'autre, ça n'a pas sa place. Il faut dire tout ça pour lancer le bon message.

D'ailleurs, on ne parle que des étudiants depuis tout à l'heure, mais il peut aussi y avoir des transitions à l'âge adulte, il pourrait aussi y avoir des enseignants qui entreprennent une transition. Pourquoi pas? Y'a pas si longtemps, y'a une enseignante du primaire qui a fait sa transition, et donc l'histoire a été diffusée à la radio. Pour faciliter la transition, pour elle et pour les élèves, l'école a accepté qu'elle garde le même groupe deux années de suite. Ça s'est vraiment bien passé, tout a été très transparent et accepté par les parents.

Enfin, pour revenir au Collège, il faudrait clairement identifier un bureau ou un comité d'employés du Collège qui soit responsable d'offrir l'appui et les informations nécessaires à qui en sent le besoin, qui serve de pont pour savoir ce qu'il est possible de faire, sur ce qui est souhaitable. ■

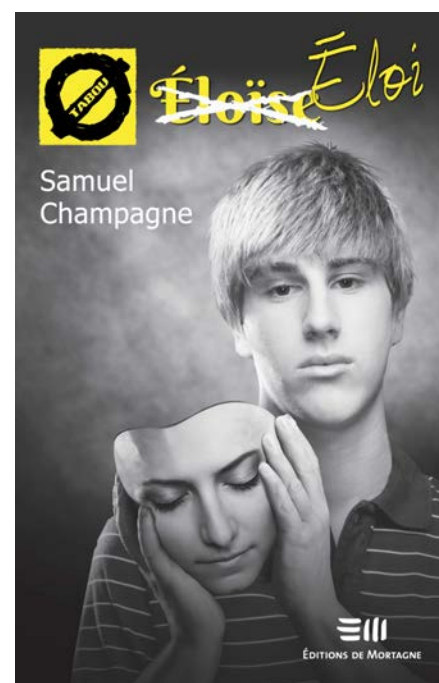
SUGGESTIONS DE ROMANS DE GABRIEL (DE L'AUTEUR TRANS SAMUEL CHAMPAGNE)

GARÇON MANQUÉ



<https://editionsdemortagne.com/produit/garcon-manque/>

ÉLOI



<https://editionsdemortagne.com/produit/eloi/>

LE DEUXIÈME FRONT A 50 ANS

Mémoire des luttes

RETOUR SUR UN JALON INSPIRANT DE L'HISTOIRE DU SYNDICALISME

Par PHILIPPE BOUDREAU
Enseignant en sciences politiques



En 1968, le président de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), Marcel Pepin, présente en congrès son rapport moral intitulé *Le deuxième front*. Revenir aujourd'hui sur ce document important offre une occasion unique de mettre en perspective quelques-uns des enjeux qui interpellent encore le syndicalisme québécois.

À la fin des années 1960, sous l'influence notamment de sa direction, la CSN déploie des ressources importantes autant pour clarifier son analyse du système économique en vigueur que pour combattre ses effets délétères. *Le deuxième front* constitue, à n'en point douter, une critique acérée des méfaits du capitalisme ainsi qu'une invitation très nette à chercher les moyens de dépasser ce système.

Le rapport de Marcel Pepin découle d'une analyse de classe manifeste. La description qu'il propose des rapports de force dans la société québécoise identifie deux camps résolument opposés : d'un côté « le peuple », victime d'exploitation, et de l'autre « les classes dominantes », parfois simplement désignées comme « les possédants », « les riches » ou « les exploités ».

La relation farouchement antagonique liant ces deux camps exclut d'emblée la recherche d'accommodements ou de compromis avec « la classe possédante ». Il faut, écrit le président de la CSN, « viser le système d'exploitation dans son ensemble » afin, ultimement, de le remplacer. « C'est la population laborieuse elle-même qui doit s'imposer dans l'histoire et bâtir la société qu'elle veut. »

Le rapport expose les tares et les « maléfices » du système capitaliste : la crise du logement, les pratiques usuraires des sociétés de crédit, la « danse des profits » conduisant à l'accumulation scandaleuse des richesses aux mains d'une poignée de puissants, la fiscalité complaisante à l'égard des entreprises et des riches, les carences évidentes observées au chapitre des mesures sociales et des services publics, etc. Cinquante ans plus tard, la pertinence du diagnostic laisse pantois.

Acteurs et nature de l'action

Autre source d'étonnement : l'évolution sur 50 ans de l'identité de l'acteur collectif de référence. Plutôt que de privilégier l'organisation syndicale ou ses membres, le rapport voit dans les classes populaires (prises comme un tout) l'acteur élu, porteur de l'horizon d'émancipation sociale. Les contours de la centrale s'estompent au profit du peuple et de son bien-être, véritable raison d'être de l'action syndicale.

Le deuxième front offre d'ailleurs une critique décapante du corporatisme syndical. Marcel Pepin s'inquiète énormément de l'image projetée par les syndicats qui, aux yeux de la population, ne mèneraient plus la lutte pour la justice sociale «avec un grand J». Il rappelle avec justesse que si les organisations syndicales veulent rétablir la connexion avec la base militante, elles doivent remettre au cœur de leur action le combat social aux côtés des catégories exploitées (voir encadré).

Le rapport permet aussi d'aborder l'enjeu crucial de la prise du pouvoir par les secteurs numériquement les plus importants de la société. Il insiste en outre sur l'urgence de «former la population des travailleurs à une action politique autonome, collective, bien identifiée aux classes laborieuses». Le président, dans cette optique, se penche sur une panoplie de moyens à mettre en œuvre pour étendre avec succès le pouvoir du peuple jusque sur le terrain politique.

Il propose d'abord la création de comités d'action politique «par comités et par quartier»; ensuite, l'investissement dans la formation politique des membres, en dotant la centrale d'infrastructures dédiées à cette tâche; enfin, la poursuite d'un travail sur le plan des idées, voué à «faire concurrence au monopole idéologique de la classe dominante, en procédant systématiquement à une critique sociale,

économique et politique absolument indépendante». L'expérience courte mais intense d'un parti politique municipal d'origine populaire et citoyenne, le Front d'action politique (FRAP), sera une suite tangible de cette nouvelle action politique à la CSN.

Que reste-t-il du Deuxième front?

Aujourd'hui, la notion de second front n'est pas disparue du discours syndical, mais sa signification tend à être réduite à un simple déploiement de l'action syndicale vers un espace de lutte situé au-delà de la sphère du travail. Bien qu'il ne soit pas faux, cet usage de la notion de second front à la CSN évacue généralement la grille d'analyse qui la sous-tendait au départ, à savoir une critique frontale de l'ordre régnant et la recherche résolue des voies de son dépassement.

L'espace de lutte par-delà la sphère du travail demeure présent, via les conseils centraux par exemple, mais la posture anticapitaliste a été remplacée par une logique d'accommodement avec ce système. L'analyse de classe a cédé le pas à une conception néo-corporatiste des rapports avec le patronat et l'État, en vertu de laquelle le syndicalisme s'institutionnalise et prétend à un certain rôle de copilote des grandes orientations économiques et politiques de la société québécoise.

RENOUER AVEC LA BASE MILITANTE

«Les syndicats se limitent plus ou moins à l'entreprise et, par conséquent, la solidarité aussi. Il en résulte une baisse du militantisme.

[...] puisque l'attention des syndicats se trouve presque toute tournée vers l'obtention de meilleures conditions de travail pour des groupes fermés de salariés, non seulement cela ne permet-il pas de répondre efficacement aux problèmes difficiles qui se posent au citoyen en dehors de ce rayon d'action, mais cela finit par diminuer le sentiment de solidarité [...] et par amoindrir aussi le militantisme et ce qu'on appelle la motivation des militants.

[...] le syndicalisme n'est plus tout à fait ce qu'il était. Il ne l'est plus aux yeux du public, parce qu'il semble s'intéresser trop exclusivement à des intérêts de groupes particuliers [...]; il ne l'est plus en lui-même parce que, si le syndicalisme tend à devenir l'équivalent d'une police d'assurance plutôt qu'un instrument de réforme totale de la société, il dépeuple et les vrais militants tendent à s'en désintéresser.

Aussi, dans le monde, le syndicalisme n'est plus à l'avant-garde des mouvements sociaux.

Un peu partout dans le monde, le syndicalisme passe pour avoir vieilli et s'être embourgeoisé. Chose certaine, il n'est plus à l'avant-garde des mouvements de transformation sociale, s'étant fait devancer par les mouvements d'étudiants [...] et, jusqu'à un certain point [...], par différents groupes de protestataires d'ici, ces derniers demeurant toutefois peu structurés [...] et cherchant encore leur voie. Il suffit de rencontrer quelques-uns de ces groupes pour entendre les critiques qu'ils font du syndicalisme traditionnel, routinier et penché sur ses petites affaires. Le reproche est ce qui leur vient spontanément à la bouche, et non l'admiration, ni même la sympathie. Le syndicalisme en est venu à ce point d'avoir à s'expliquer.

[...] je suis fortement d'avis que le peuple [...] attend du mouvement syndical défense et protection contre tous ceux qui l'exploitent à la faveur d'un régime économique et social qui le permet et qui, bien plus, y encourage».

Extraits de Marcel Pepin, *Le deuxième front*, 2^e édition, Montréal, 1970.

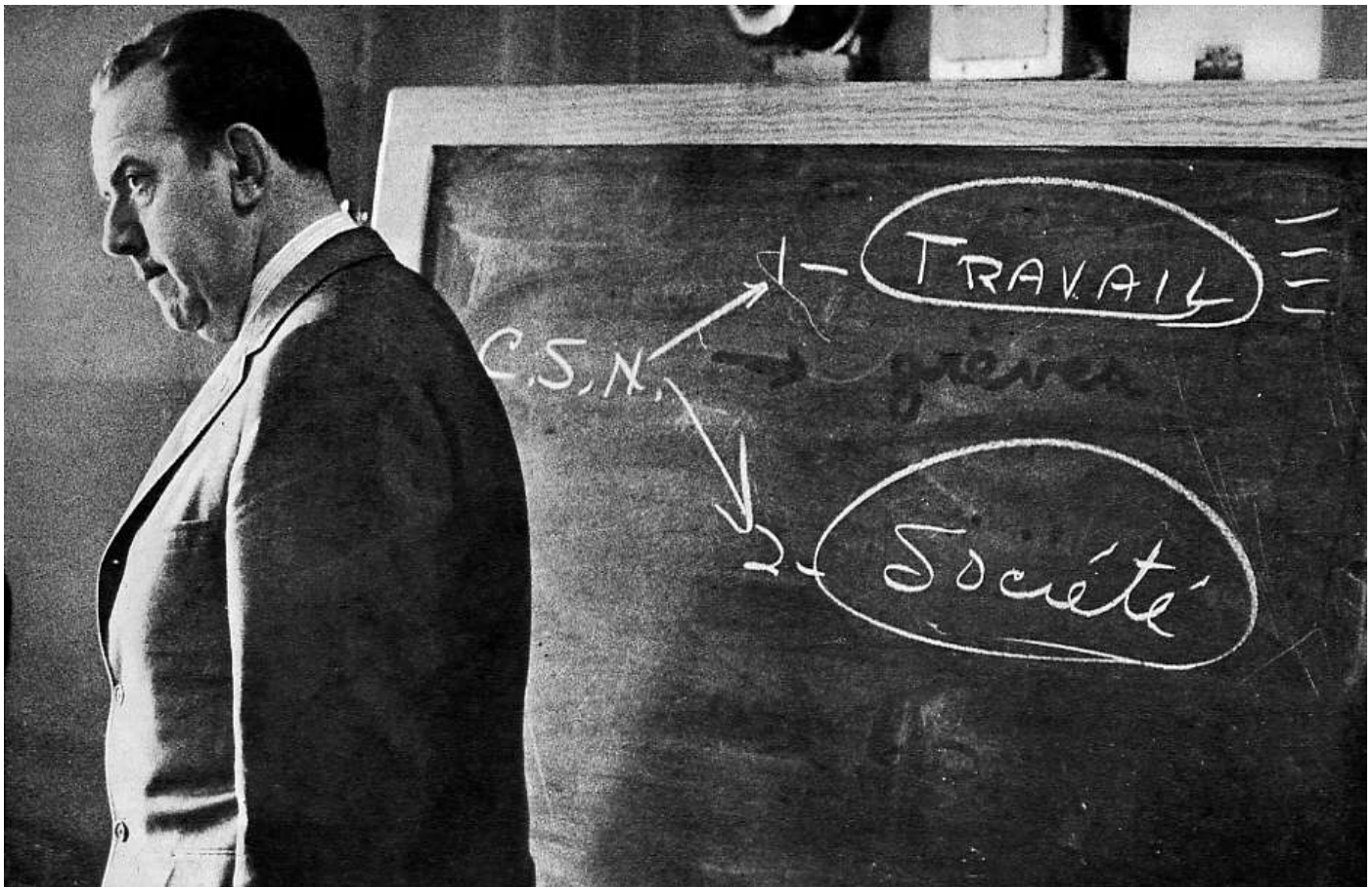
Même si ce paradigme néo-corporatiste tend à s'effriter actuellement, parce qu'attaqué par les gouvernements successifs et leurs alliés naturels, il reste encore le cadre définitoire de l'horizon sociopolitique des centrales, dont les leaders aimeraient tant voir leur statut de partenaires restauré. Les directions des centrales cherchent à retrouver le paradis perdu, c'est-à-dire être cooptées, comme aux belles heures de la concertation, à la fin du 20^e siècle.

En définitive, c'est ce qui semble tenir lieu de projet de société, en lieu et place des orientations socialisantes des années 1960 et 1970 : être cogestionnaire des grandes mesures sociales, budgétaires ou créatrices d'emploi, impulsées par l'État et validées par le patronat.

Or, alors que le néolibéralisme poursuit inlassablement – et avec succès – son offensive, à la faveur du 1% et aux dépens des 99%, les orientations contenues dans *Le deuxième front* retrouvent en grande partie leur sens, *a fortiori* quand le paradigme néo-corporatiste ne livre presque plus ses fruits, comme on a pu le constater dans le secteur public, après trois rondes de négociation navrantes.

Peut-être serait-il pertinent de soumettre à nouveau à la discussion, directement auprès des membres, certaines des pistes envisagées dans *Le deuxième front*. Au minimum, le projet de société de la CSN, qui mérite d'être périodiquement revisité, pourrait faire l'objet d'une réappropriation par les syndicats locaux, en assemblée générale, ce qui n'a pas été fait au cours des dernières décennies. ■

Cet article a d'abord été publié dans la revue *À babord!*, n° 73, février-mars 2018, p. 28-29.



Marcel Pepin, président de la Confédération des syndicats nationaux, 1965.

OPINION

Le mythe des poètes disparus

Par FLORIAN FERRAND
Enseignant de philosophie



Dans le *SPECA-Hebdo* n° 3 publié en février 2018, une entrevue avec Isabelle Queval a été publiée. Nous avons accepté de publier la réaction d'un enseignant de philosophie, Florian Ferrand, ainsi que la réplique d'Isabelle Queval à sa suite. [NDLR]

Dans le *SPECA-Hebdo* du 7 février, Isabelle Queval pose deux questions, dont les réponses semblent sous-entendues. Les voici : « [Les étudiants] le disent souvent, quand ils disent qu'ils aiment tel prof : le lien social, la relation, compte souvent encore plus que le contenu. Vont-ils se rappeler du contenu s'ils n'ont pas été touchés ? On peut en douter. On peut d'ailleurs se poser la question : qu'avons-nous retenu de nos études ? La relation aux profs n'a-t-elle pas joué un grand rôle ? »

Ces questions soulèvent des enjeux qui sont secondaires dans son propos sur l'aide psychologique – il s'agit d'une ouverture. Je ne fais donc pas ici une critique de ses propos, mais comme ce sont des questions assez importantes pour les enseignants, j'en profite pour parler de ce débat.

La réponse sous-entendue serait qu'il faut « toucher » les étudiants, les marquer, et que cela est profitable à l'enseignement ou leur vocation. Mais quel est cet impact ? Ça serait bien difficile à établir. Il faudrait en effet conduire une étude longitudinale reliant les habitudes de « lien social » utilisées avec les impacts pédagogiques réalisés à long terme. Le reste, c'est des impressions et des idées reçues.

Une façon d'aborder le problème est de faire cet exercice que Madame Queval propose : qu'avons-nous retenu de nos études et de nos profs ? En ce qui me concerne, je me souviens en effet de certains profs, et pas d'autres. Certains m'ont touché, d'autres non. Par exemple je me souviens de Monsieur Flamant, mon inspirant prof de français qui nous faisait lire Sade, et de deux truculents profs de physique, mais pas de ma prof de philo.

De ma prof de maths, je me souviens seulement qu'elle était petite et m'appelait « le touriste » – rien de sa pédagogie ou de son relationnel. Pourtant son cours était excellent et je l'utilise encore aujourd'hui. Et si je fais aujourd'hui de la philo, c'est après un cours d'épistémologie au contenu passionnant, mais donné par le prof le plus « drabe » qui soit (je me rappelle au moins de son chapeau et de son exhortation puissamment interactive à ne pas parler pendant ses longues pauses de réflexion : « Ne me dérangez pas quand je pense »).

Je doute fort qu'on puisse établir une relation en quelque façon systématique entre le « contact » et la pédagogie. Ce qui nous marque est indépendant de ce qu'on apprend. Et fort heureusement, les élèves n'ont pas besoin d'être « touchés » par leur prof de maths pour comprendre les intégrales.

Qu'en pensez-vous ? Existe-t-il de telles études qui me contrediraient ?

RÉPONSE D'ISABELLE QUEVAL

PSYCHOLOGUE AU SERVICE DE SANTÉ PSYCHOSOCIALE

Je suis bien d'accord avec certaines nuances que vous apportez, car la situation est nécessairement complexe, multifactorielle et systémique. Mon commentaire partait des résultats de recherches concernant la relation entre un thérapeute et son patient, résultats à partir desquels il m'apparaissait pertinent de faire un lien avec la relation de l'enseignant à l'élève. Bien entendu, le contenu, la pédagogie ou les techniques en psychothérapie sont des facteurs contributifs non négligeables à l'apprentissage ou au changement. Toutefois, comme nous sommes d'abord des êtres qui se développent et se construisent en relation, je crois que les facteurs relationnels demeurent fondamentaux tout au long de notre vie. Maintes recherches démontrent à quel point une relation de confiance (alliance positive de travail), dans différents contextes, influence notre état interne (de stress ou de sécurité), ce qui a une incidence directe sur notre système immunitaire, nos fonctions cognitives, etc.

En ce qui a trait à la question que vous posez (*Existe-t-il de telles études qui me contrediraient?*), des spécialistes en éducation seraient mieux placés que moi pour vous répondre, mais des collègues m'indiquent qu'elles existent effectivement. Elles font évidemment débat, mais elles tendraient à démontrer l'impact sur la réussite du facteur relationnel entre l'enseignant et l'étudiant, un facteur important – mais pas le seul. Vous verrez quelques liens ci-contre. ■

RÉFÉRENCES

Un article qui résume les recherches sur les facteurs communs d'impact et de changement en psychothérapie, qui mettent en lumière l'importance des aspects relationnels:

<http://www.alessentiel.org/facteurs-communs-relation-daide/>

Des articles qui vont dans un sens semblable dans le monde de l'éducation:

<https://www.newharbinger.com/blog/relational-teaching-approaches-boost-student-engagement>

<https://www.universityaffairs.ca/features/feature-article/the-all-important-graduate-student-supervisor-relationship/>

https://research.acer.edu.au/cgi/viewcontent.cgi?article=1003&context=research_conference_2003



SUGGESTION DE LECTURE

Agir ensemble: penser la démocratie syndicale

Par Christian GOYETTE

Enseignant en sociologie et conseiller au SPECA

Dans ce petit ouvrage, Christian Nadeau pose un regard aiguisé sur les pratiques démocratiques syndicales et insiste sur l'urgence de les renouveler. Selon lui, les menaces au syndicalisme ne viennent pas que de l'extérieur, bien au contraire. Il met le doigt sur les principaux problèmes (judiciarisation, clientélisme et maraudage, professionnalisation et autoritarisme) et surtout plaide en faveur d'une logique d'action favorisant la délibération démocratique et la participation par et pour les membres. Il n'y a pas de modèle ou de solution miracle, mais plusieurs pistes concrètes sont présentées (tenue de débats publics, budget participatif, procédures délibératives, médias sociaux, etc.). Une lecture très inspirante pour mettre en œuvre ce projet de « démocratie syndicale pour démocratiser la société »!

Agir ensemble: penser la démocratie syndicale, Christian Nadeau, Montréal, Somme toute, 2017, 88 pages.

Déclaration du CCMM sur l'enseignement supérieur

A l'instar des autres services publics, les institutions d'enseignement supérieur ont subi d'importantes compressions. Nos gouvernements conçoivent les établissements d'enseignement supérieur comme des lieux devant former des travailleuses et travailleurs qui répondent aux besoins des entreprises et que, pour être « efficaces », ils doivent eux-mêmes fonctionner sur le modèle des entreprises privées. Cette dérive marchande en éducation impose aux établissements une orientation managériale et concurrentielle dans la recherche de sources de financement externes, ce qui dévalorise tout ce qui n'est pas « rentable ».

LA COLLÉGIALITÉ COMME MODE DE GESTION: UNE NÉCESSITÉ

Nous croyons qu'il faut dénoncer l'approche managériale, calquée sur l'entreprise privée et porteuse de dérives autoritaires, dans la gestion des établissements d'enseignement supérieur. Il faut certes gérer et administrer nos collèges et nos universités, mais les personnels qui y œuvrent ne peuvent en aucun cas être considérés comme de simples exécutants. Ce sont les professeur.e.s, les personnes chargées de cours, le personnel professionnel, les techniciennes et techniciens ainsi que l'ensemble des personnels de soutien qui portent directement les missions de l'enseignement supérieur et à ce titre, elles et ils doivent pouvoir participer de manière authentique aux décisions relatives à la conduite de ces missions. Il faut dès lors exiger la mise en place de mesures réglementaires et législatives qui assurent une réelle collégialité de la gestion des cégeps et des universités, notamment en assurant à tous les groupes présents dans les établissements, incluant les étudiantes et les étudiants, une participation réelle et appropriée aux instances décisionnelles qui les concernent.

UN FINANCEMENT SUFFISANT ET ÉQUITABLE POUR L'ENSEMBLE DES MISSIONS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'importance de l'enseignement supérieur, dans une société moderne et démocratique, commande par ailleurs que son financement soit à la hauteur de nos attentes et aspirations, tant dans son volume que dans son mode d'attribution.

La situation actuelle, qui prévaut depuis longtemps en ce domaine, a généré une logique de concurrence entre les établissements et les ordres d'enseignement, notamment dans la course au recrutement d'effectifs étudiants internationaux, dans le développement de programmes de formation lucratifs orientés vers les seuls besoins des entreprises ainsi que dans la recherche subventionnée et le développement immobilier. Cela doit cesser.

Il faut aussi dénoncer le fait que le développement institutionnel de l'enseignement supérieur s'appuie sur la précarisation croissante des personnels et des différents effectifs étudiants, ainsi que sur une fragmentation de la tâche des enseignantes et enseignants contractuels, qui ne correspond ni plus ni moins qu'à un « néo-taylorisme » qui n'a pas sa place en enseignement supérieur et porte atteinte à l'autonomie professionnelle, en plus de favoriser le recours au privé.

Il faut réclamer que des modifications soient apportées aux modes de financement des institutions d'enseignement supérieur, de sorte à les rendre plus équitables et pour donner aux établissements les moyens de remplir l'ensemble de leurs missions (l'enseignement, la recherche et la création ainsi que le service à la communauté). Par exemple, le financement doit être plus équitablement réparti entre les domaines de recherche et les personnes qui y œuvrent, soutenir davantage la recherche fondamentale et protéger la recherche et la création libres.

Il est également essentiel d'accorder un poids plus approprié aux étudiantes et étudiants à temps partiel dans le financement des établissements, ce qui contribuerait notamment à l'accessibilité aux études supérieures pour les étudiantes et étudiants adultes, de première génération ou ayant des parcours atypiques. Le niveau de financement doit également permettre d'assurer l'accessibilité aux études supérieures des étudiantes et étudiants ayant des besoins particuliers. Le mode de financement doit, de son côté, être prévisible et stable plutôt que ponctuellement dédié à des projets ciblés, comme c'est trop souvent le cas actuellement.

LA LUTTE À LA PRÉCARITÉ AU CŒUR DES SOLUTIONS

Le réinvestissement qui s'annonce doit garantir, tant dans les cégeps que les universités, un traitement plus équitable des personnes chargées de cours et permettre que les catégories de personnel professionnel et de soutien qui ont subi des suppressions de postes importantes lors des compressions budgétaires

retrouvent au moins leur niveau d'effectifs antérieur. Il s'agit d'un respect minimal de la contribution de ces personnes à la mission universitaire et collégiale.

Au-delà de ces considérations, il faut réclamer du gouvernement un engagement ferme et concret pour améliorer l'accessibilité aux études supérieures. Nous devons dans cet esprit réclamer des conditions financières et d'études propices à la réussite de toutes et tous. Cela implique la gratuité scolaire; cela implique aussi une amélioration du programme d'aide financière aux études, particulièrement pour les jeunes et adultes ayant des parcours atypiques ou devant étudier à temps partiel, et une rémunération pour les étudiantes et étudiants qui effectuent un stage.

Les institutions d'enseignement supérieur doivent pouvoir exercer librement leurs missions d'enseignement, de recherche et de création, pour faire avancer l'ensemble des savoirs humains et les partager dans une perspective de développement social. ■

ÉCHOS DU CONSEIL CENTRAL

Que se passe-t-il dans des syndicats près de chez vous? Quelles sont les luttes que le CCMM - CSN appuie? Quelles sont les thèmes soumis aux membres pour nourrir notre réflexion? Voici quelques échos du Conseil central:

Déclaration du CCMM sur l'enseignement supérieur: Lors de la réunion du 31 janvier dernier, le CCMM adoptait la déclaration ci-dessus pour présenter sa vision de l'enseignement supérieur. Dans le cadre des États généraux de l'enseignement supérieur, cette déclaration témoigne du soutien que porte le CCMM à nos luttes de longue haleine.

Intersyndicale de la CSDM: Lors de la dernière rencontre, nous avons adopté une résolution d'appui à l'intersyndicale de la CSDM qui regroupe des syndicats CSQ, FAE et CSN. Ceux-ci dénoncent notamment: des problèmes de communication entre la CSDM et les syndicats; la gestion déshumanisée et la judiciarisation systématique des dossiers d'invalidité; les erreurs fréquentes de paie et des récupérations salariales abusives et illégales; des sanctions disciplinaires disproportionnées et le non-respect des contrats de travail. Au moment de mettre sous presse, l'Alliance des enseignants de Montréal (FAE) qui fait partie de l'intersyndicale votait une journée de grève illégale pour le 1^{er} mai!

<https://www.youtube.com/watch?v=i53poe6MT7Q>

Appui au Syndicat des tuteurs et tutrices de la Télé-Université: 75% des tâches des tuteurs et tutrices de la TELUQ sont menacés par la sous-traitance. La direction cherche à contourner le syndicat en appauvrissant et en précarisant les tuteurs, le tout au détriment de la qualité de l'encadrement des étudiants. Alors que nous réfléchissons aux impacts potentiels de la formation à distance sur nos conditions de travail, soyons attentifs à ces enjeux et solidaires de leur lutte!

<https://www.lesoleil.com/opinions/point-de-vue/la-teluq-se-debarrasse-en-douce-de-ses-tuteurs-361ff93182fc4b49cf08839d4b803f83>

<https://www.ababord.org/Conflit-de-travail-a-la-TELUQ-Prelude-de-e-campus>

THOMAS DUSSERT

Enseignant en philosophie et secrétaire au SPECA